



#NotreEngagementVotreSécurité



ALERTE SÉCURITÉ Vols dans des véhicules de chasseurs



Dans l'après-midi du dimanche 02 octobre 2022, il est constaté **des vols dans quatre véhicules** appartenant à des chasseurs, stationnés devant une cabane de chasse du secteur d'Orchamps, alors même que les propriétaires des véhicules étaient **présents à l'intérieur de celle-ci**.

Parmi les 4 véhicules ciblés par le ou les auteur(s), **3 n'étaient pas fermés à clés**, le quatrième a eu une vitre brisée.

Le préjudice porte principalement sur **4 armes de chasse**, une trentaine de munitions et trois dispositifs de visée qui se trouvaient, sans surveillance, à bord de ces véhicules.

La gendarmerie du Jura vous recommande donc de **rester vigilant** et rappelle quelques conseils pour limiter les risques de vol de et dans des véhicules, y compris en forêt en période de chasse :

- **ne laissez jamais les clés du véhicule sur le contact**, même pour un court instant, même si vous êtes à proximité, en particulier si le moteur est en fonctionnement ;
- **verrouillez systématiquement votre véhicule** et fermez les vitres, même pour un arrêt de courte durée ;
- **ne laissez rien d'apparent à l'intérieur** de l'habitacle qui puisse susciter la convoitise (outillage de valeur, téléphone portable, sac, portefeuille, ordinateur, tablette numérique,...) et **surtout pas votre armement et les munitions afférentes** ;
- évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé, peu ou pas éclairé ;
- si vous êtes témoin de la présence ou d'agissements d'individus ou de véhicules suspects à proximité de véhicules, intervenez pas directement, prenez tous les renseignements que vous pouvez (description physique, habillement, signe particulier, couleur et type de véhicule, marque et le cas échéant plaque d'immatriculation...) et contactez le **17** immédiatement.

Si malheureusement vous êtes victime d'un vol dans votre véhicule :

- composez le **17**, une patrouille de gendarmerie sera envoyée sur les lieux pour les constatations éventuelles ;
- ne touchez pas votre véhicule en attendant l'arrivée des gendarmes ;

Si vous ne pouvez pas attendre sur place :

- de retour à votre domicile, signalez le vol sur le site de pré-plainte en ligne pour préparer votre dépôt de plainte dans une brigade de gendarmerie : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- faites opposition à votre carte bleue en cas de vol
- faites suspendre votre ligne téléphonique en cas de vol de téléphone portable

Cette alerte peut être largement relayée au sein de la fédération.

